

EDITORIAL

L'assemblée générale de l'Association **Recherche & Régulation** s'est tenue à Paris le 3 octobre dernier. Un certain nombre de propositions de participation active à la lettre comme à l'association y ont été enregistrées. Elles sont brièvement résumées à la page 6 de ce numéro. De nombreux projets ont également été évoqués. Toute nouvelle bonne volonté ne peut cependant qu'être la bien venue. Nous attirons votre attention sur le questionnaire qui figure aussi à la dernière page, et qui vous demande de confirmer votre intérêt pour la lecture de la lettre et d'indiquer si vous souhaitez toujours la recevoir sur un support papier. L'association ne vit que par les cotisations de ses membres. Vous pourrez constater que le montant des cotisations, fixé lors de la dernière assemblée générale, est maintenu inchangé pour l'année à venir. Le soutien de chacun est le bienvenu.

La rédaction de la lettre de la régulation

POINT THEORIQUE

L'ETAT A L'EPREUVE DU "SOCIAL"

(Compte rendu du colloque des 14-15 septembre, organisé par le GDR 41 « Relations professionnelles : négociations et conflits » pour le comité d'organisation du colloque *Les modes d'intervention de l'Etat sur le social (structuration des ministères, décentralisation), les rapports de l'Etat avec les acteurs sociaux (paritarisme, tripartisme, rapport aux associations), la place de l'Etat national dans le contexte européen.* ,

Michèle TALLARD, IRIS - Travail et Société, Paris IX Dauphine Tél: (1) 44 05 46 17 - Fax: (1) 44 05 46 48

Même si dans la théorie classique des relations professionnelles, l'Etat (ou du moins les institutions publiques) est un acteur à part entière intervenant notamment au sein du triptyque Etat/organisations d'employeurs/organisations de salariés, dans la production des règles, la question des relations entre l'Etat et le social a été rarement abordée directement par les équipes du Groupe de Recherche organisateur. Quelques pistes avaient été ouvertes cependant lors du colloque franco-québécois de juin 1994 (Colloque international franco-québécois "Traditions et perspectives de recherches en relations industrielles", en cours de publication), mais elles devaient être prolongées dans l'optique des relations de l'Etat au social, ce dernier étant entendu comme couvrant les domaines de l'emploi, de la formation professionnelle et de la protection sociale. Par ailleurs, il est important que des spécialistes des relations professionnelles se confrontent à des courants théoriques (comme celui de l'école de la régulation ou celui de l'échange politique) qui mettent cette question au centre de leurs analyses.

Quatre angles d'approche ont été retenus : les concepts et les approches théoriques et les apports de l'analyse comparative; les modes de structuration de l'Etat face au social; les modes d'intervention de l'Etat à travers notamment les politiques publiques ; la construction des catégories d'appréhension du social. Sans prétendre résumer l'ensemble des communications et des débats qui se sont développés tout au long des deux jours du colloque, on indiquera sur ces différents points les principaux enseignements qui peuvent être dégagés.

* *Les concepts et les approches théoriques.*

Des spécialistes de droit public, d'économie, de sciences politiques et de sociologie nous ont éclairé sur les concepts et les méthodologies construits par chacune de leur discipline dans le traitement de la relation de l'Etat au social. Il était particulièrement intéressant pour nous de connaître la genèse et les principales étapes de l'appréhension de cette question dans ces quatre disciplines, et d'expliciter les démarches intellectuelles qui les conduit aux problématiques contemporaines.

De façon complémentaire, nous nous sommes aussi interrogés sur les approches comparatives qui étudient l'articulation de l'Etat et du social, et le rôle des acteurs dans différents pays européens. Peut-on mettre en évidence des configurations particulières, comment se sont-elles cons-

truites? Quelles sont les particularités de la situation française ? Comment développer une problématique générale?

Cette confrontation a montré que les différentes disciplines sollicitées ne proposaient pas réellement de définition de l'Etat ni du social mais cernaient plutôt différentes configurations de leurs rapports à partir de réflexions sur la fonction de l'Etat. Les approches traditionnelles en droit public, exposées par Arnaud Mazère, considèrent l'Etat soit comme le grand ordonnateur de la vie entre les groupes, soit comme une institution productrice de règles parmi d'autres. Faisant la genèse de l'apparition de l'Etat, Robert Castel a montré que l'Etat, dans la conception durkheimienne dans laquelle il se place, est apparu comme le gardien de la cohésion sociale à partir du moment où la question sociale a été liée au travail, les autres institutions ne pouvant pas la régler. Bruno Jobert refuse une telle conception par trop idéaliste de la rationalité de l'Etat, assimilant plutôt celui-ci à un acteur non rationnel, à un "pompier fou". Didier Uri a enfin rappelé la pauvreté de la théorie économique orthodoxe, en ce qui concerne l'analyse de l'Etat, (l'Etat n'y est abordé au mieux que sous l'angle des politiques publiques) et l'avancée qu'a constitué le mouvement de contextualisation historique et national effectué par les chercheurs de l'école de la régulation.

Quant au social, la plupart des disciplines convergent pour l'aborder à partir du travail, qu'il s'agisse de l'emploi ou des risques sociaux liés au travail. Mais il n'est jamais directement défini, apparaissant plutôt « en creux » dans les politiques économiques.

Enfin, pour aborder le lien entre l'Etat et le social, deux triptyques, pas nécessairement contradictoires ont été proposés : pour A. Mazère, c'est à partir des relations Etat/droit/société qu'on peut aborder ce lien, alors que Colin Crouch propose une grille de lecture autour des relations Etat/marché/société.

Cette confrontation a également permis de réfléchir aux principes de légitimité qui fondent l'action étatique (l'efficacité économique ou la justice sociale), la crise tendant à remettre en cause ces principes et les instances légitimes pour régler la question sociale.

Enfin, ces différentes interventions ont convergé sur la nécessité de mettre en oeuvre, au niveau méthodologique une double approche, historique et comparative, la première permettant d'identifier les proces-

sus de construction du lien entre l'Etat et le social alors que la seconde éclairerait la diversité des formes adoptées et leur genèse.

La part prise par les équipes du GDR dans ce colloque et la participation de chercheurs en sciences politiques expliquent sans doute que la question du corporatisme, et avec elle celle du paritarisme et du tripartisme, aient occupé une place centrale dans les communications qu'il s'agisse d'en étudier la genèse, la signification ou encore la pratique dans certains secteurs économiques. Plus largement, c'est le mode d'élaboration des compromis sociaux en France qui a été principalement abordé.

En ce qui concerne l'Europe, les questions centrales traitées dans les communications ont convergé sur le thème de l'avenir de l'Etat-nation : quelle est sa place dans les nouvelles configurations qui tendent à se construire au niveau européen? Ces questions, évoquées dans les débats, ont été développées par les rapporteurs (Jean Saglio et Eliane Vogel-Polsky). La synthèse proposée par Jean Maurice Verdier a mis l'accent sur la déconstruction des systèmes nationaux de régulation face à la mondialisation de l'économie et à l'Europe.

* *Les différents domaines d'action de l'Etat dans le social.*

Les transformations économiques et sociales des années quatre-vingt-dix conduisent à s'interroger sur les mutations des modes d'intervention de l'Etat. Assisté-t-on au passage d'un Etat-régulateur à un Etat-animateur ? Ces évolutions correspondent-elles à celles des rapports entre l'action de l'Etat et celles des autres acteurs sociaux ? Va-t-on vers un modèle où les responsabilités seraient plus partagées ? De quelle manière et selon quels processus la loi enregistre-t-elle ou accompagne-t-elle ces évolutions ?

Des éléments de réponse ont été proposés par les communications sur des terrains très divers (formation, salaire, santé, emploi, droit du travail, famille), ce qui reflète tout à la fois l'extension du domaine d'intervention de l'Etat et la diversité des thématiques de recherche. Toutefois, étant donné les champs d'investigation traditionnels des relations professionnelles, la question du rapport de l'Etat à la négociation sociale est un objet central d'analyse sur lequel ont convergé un nombre important de communications. La possibilité de mettre en évidence, dans ces différents domaines, les contours et la genèse d'un modèle français d'intervention sur le social qui soit spécifique a été aussi une interrogation qui a traversé la plupart des communications.

Les rapporteurs, Marie Thérèse Join-Lambert et Ghilaine Vallée, se sont interrogées sur la réalité de la mutation des modes d'intervention de l'Etat, décelant au contraire dans les textes une certaine permanence. Les changements réels, les innovations, s'appréhenderaient plutôt sur le terrain ou à l'intersection avec d'autres champs (disparition du CERC et changement du système d'information public). Dans sa synthèse, Annie Fouquet s'est interrogée sur le caractère virtuel de la négociation que mène l'Etat avec les acteurs sociaux et sur le rôle des représentations dans l'action de l'Etat.

* *Le rôle de l'Etat dans la construction des catégories d'appréhension du social .*

Deux questions centrales ont structuré les discussions sur ce thème :

- comment l'Etat est-il conduit à prendre en compte les représentations sociales et quelle est la pérennité de ces dernières face à l'action de l'Etat ?

- quels sont les processus de construction des catégories ? Quels sont les rôles respectifs de l'Etat, des acteurs sociaux et plus largement du mouvement social dans ces constructions ?

C'est cette seconde question qui a été la plus présente dans les communications. Deux approches ont dominé, l'une plus institutionnaliste insistait sur le volontarisme de l'action étatique, alors que l'autre, plus dialectique, évoquait plutôt les tensions, les contradictions et les conflits, issus du mouvement social, qui se focalisent à l'occasion de la construction de ces catégories du social.

Les rapporteurs, Bernard Maris et Udo Rehfeldt ont mis en évidence le partage des chercheurs entre deux modes d'appréhension du rôle de l'Etat dans la construction des catégories : l'un, plutôt nominaliste qui met l'accent sur les constructions langagières, l'autre plutôt analytique qui se centre sur le rôle « accompagnateur » de l'Etat. Trois modèles idéaux du rôle de l'Etat ont également été dégagés, l'Etat-arbitre dans une société régie par la négociation entre les acteurs sociaux, l'Etat-républicain, défenseur de l'intérêt général, l'Etat-partisan, répondant au

seul besoin du capital. Enfin, les débats ont convergé sur la réversibilité du sens des concepts et sur le fait que l'écriture des catégories est un enjeu de pouvoir pour déterminer le cadre de ce qui se joue dans les relations entre l'Etat et le social. Dans sa synthèse, J.M. Belorgey a insisté sur l'identification de l'acteur étatique, celui-ci apparaissant fractionné entre de multiples institutions générant autant de pratiques sociales parfois contradictoires, l'enjeu du pouvoir pouvant être aussi important même s'il est moins apparent que celui de cohésion sociale.

Les questions traitées dans ce colloque ne sont pas sans implication pour les pratiques mêmes des chercheurs, qui participent à leur façon à la construction des catégories. N'est-il pas de leur responsabilité de décrypter les enjeux sous-jacents à ces processus et plus largement à l'ensemble de l'action étatique? Cette préoccupation inspirera le projet de publication, prévu pour 1996, d'un ouvrage s'appuyant sur les travaux de ce colloque.

Au-delà des nouvelles pistes de recherches ouvertes (rôle des différents acteurs, patronat, syndicats, mouvements associatifs; mode de négociation réelle et virtuelle entre l'Etat et la société...) dont les chercheurs et les équipes pourront s'emparer, le programme de travail du GDR pour l'année 1995-1996 se place bien dans la dynamique du colloque. Il prévoit notamment :

- une journée sur « la modernisation des syndicats » à partir de la confrontation de plusieurs modèles européens au printemps 1996 (le rôle de l'Etat dans ces différents modèles sera notamment étudié),
- un colloque à l'automne 1996 autour de deux rapports, l'un français (le « rapport Boissonnat »), l'autre allemand (« Arbeit 2000 »), sur l'avenir du travail. Elaborés après de larges consultations de chercheurs, et destinés à nourrir les réflexions du politique, ces rapports posent tout à la fois les problèmes du modèle de société en gestation et de son applicabilité sociale, et du rôle des chercheurs dans l'élaboration de ces modèles destinés à la décision politique.

* **Comité d'organisation du colloque :**

Philippe Auvergnon (COMPTRASEC) Bordeaux I

Philippe Martin (COMPTRASEC) Bordeaux I

Nicole Kerschen (IRERP) Paris X Nanterre

Patrick Rozenblatt (Travail et Mobilités) Paris X

Michèle Tallard (IRIS - Travail et Société) Paris IX Dauphine

Les actes du Colloque sont disponibles (en nombre limité) au prix de 250F auprès de :

Marie - Laure Morin

LIRHE/Université de Toulouse I, Université des Sciences sociales

Place Anatole France

31042 TOULOUSE Cédex

GDR 41

Relations professionnelles : Négociations et Conflits

Responsable : Marie - Laure Morin

Le GDR 41 " Relations professionnelles : Négociations et Conflits" est un réseau d'équipes de recherche dont l'objet est de favoriser la coopération et l'échange dans ce champ de recherche. Créé en 1981, il fédère actuellement 14 équipes de recherche de taille variée. Ces équipes ne relèvent pas toutes de la même discipline. On y trouve des juristes, des économistes, des sociologues, mais aussi des politologues et des historiens. Ils se sont fixés pour mission de contribuer de manière incitative à l'animation d'un milieu par la constitution d'un réseau où des chercheurs relevant de plusieurs disciplines confrontent leurs travaux et leurs approches . Dans cette perspective, le GDR tente de structurer en France le champ des relations professionnelles.

Le GDR publie des Cahiers dont les derniers numéros sont :

7. *Les règles du jeu. Débat autour de l'ouvrage de J.D. Reynaud (1992)*

8. *L'intelligence artificielle. A propos de l'Expert et le Système (1993)*

9. *L'économie des conventions. Débat critique (1993)*

10. *L'embauche. Objet du contrat, nature des engagements, pratiques de recrutement (1995)*

Ces cahiers peuvent être obtenus auprès de Philippe Bernoux, GLYSI MRASH, 14 avenue Berthelot, 69363 Lyon Cedex 07 (prix : 50F).

Théorie économique

Hervé Defalvard, *Essai sur le marché*, Syros, 1995.

Annie Jacob, Hélène Vérin (ss la dir.), *L'inscription sociale du marché* (Colloque de l'Association pour le développement de la socio-économie, Lyon, novembre 1992), L'Harmattan, 1995.

Dont les contributions de :

- **Robert Boyer**, *Le travail comme source du lien social : de l'émergence à la crise d'une construction sociale*.

- **Claude Didry et Robert Salais**, *Troubles sur les produits d'Etat et écriture des conventions collectives de travail de 1936*.

- **Bénédicte Reynaud**, *Les cabinets de conseil en rémunération : obstacles au dépassement du modèle taylorien et défis lancés au marché du travail*.

André Sécura, *Marx et l'économie des conventions. Une contribution critique*, *Revue économique*, n°5, septembre 1995.

Institutions

Thorstein Corei, *L'Economie institutionnaliste. Les Fondateurs.*, Economie Poche, Economica, 1995.

Thorstein Corei est un Collectif de Recherche sur l'Economie Institutionnaliste qui regroupe **Philippe Adair, Laure Bazzoli, Véronique Dutraive, Daniel Dufourt, Pierre Garrouste, Jérôme Maucourant, Caroline Mehier**.

Analyse macroéconomique

Bernard Billaudot, *De la productivité globale des facteurs à la productivité globale de répartition*, Note de travail IREP, n°39, août 1995.

Rapport salarial

Patrick Chastiel, *Changeante continuité. Le tri postal réformé*, Documents de recherche, Equipe Cultures, Technologies, Pratiques Sociales, Laboratoire d'Etudes et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales, Université de Toulouse III-IUT, septembre 1995.

Juliet Schor, Jong-Il You (eds), *Capital, the State and Labour. A Global Perspective*, Edward Elgar, United Nations University Press, 1995.

Dont les contributions de :

- **Robert Boyer**, *Capital-labour relations in OECD countries: from the Fordist Golden Age to contrasted national trajectories*.

- **Alain Lipietz**, *Capital-labour relations at the dawn of the twenty-first century*.

Emploi

Bernard Perret, *L'avenir du travail. Les démocraties face au chômage*, Seuil, l'Histoire immédiate, 1995.

Agriculture, environnement

François bel, Anne Lacroix, Christine Le Roch, Amédée Mollard, *Agriculture, environnement et pollution de l'eau. Une perspective économique*, Université Pierre Mendes France, Laboratoire INRA/Equipe R&A, Grenoble, 1995.

Grande-Bretagne

Richard Farnetti, *Le Royaume désuni. L'économie britannique et les multinationales*, Syros, 1995.

Changement technique

Bruno Amable, Robert Boyer, *Europe in the World Technological Competition*, *Structural Change and Economic Dynamics*, n° 6, 1995, p. 167-183.

Enseignement

Pascal Combemale, Jean Paul Piriou (ss la dir.), *Nouveau Manuel. Sciences Economiques et Sociales (Terminale ES)*, La Découverte, Paris 1995.

Dans le cadre du Vème Congrès de l'**Association Française de Science Politique** qui se tiendra du 23 au 26 avril 1996 à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix en Provence, Jacques Commaille (CEVIPOF) et Bruno Jobert (CERAT*) organisent une table ronde sur le thème :

« **Régulations sociales, régulations politiques** »

*Université Pierre Mendes France BP 45 - 38402 St-MARTIN-D'HERES Cédex - Tél. 76 82 60 00 - Fax: 76 82 60 70

Fernand Braudel Center for the Study of Economies, Historical Systems, and Civilizations

State University of New York at Binghamton, P.O. box 6000, Binghamton, NY 13902-6000 USA.

The Gulbenkian Commission on the Restructuring of the Social Sciences completed the final version of its report in June 1995.

The title of the report is "OPEN THE SOCIAL SCIENCES." The Table of Contents is :

I. The Historical Construction of the Social Sciences, from the eighteenth century to 1945.

II. Debates Within the Social Sciences, 1945 to the present.

1. The validity of the distinctions among the social sciences.

2. The degree to which the heritage is parochial.

3. The reality and the validity of the distinction between the "two cultures".

III. What Kind of Social Science Shall We Now Build?

1. Humans and nature.

2. The state as an analytic building-block.

3. The universal and the particular.

4. Objectivity.

IV. Conclusion : Restructuring the Social Sciences.

Journal of European Public Policy

Editors : Jeremy Richardson Department of Government, University of Essex, **Robert Lindley** Institute for Employment Research (IER) University of Warwick.

The primary aim of the **Journal of European Public Policy** is to provide a comprehensive and definitive source of analytical articles in the field of European public policy. Focusing on the dynamics of public policy in Europe, the journal is multi-disciplinary in scope, bringing together a wide range of social science analyses of the problems facing the public policy community at national, EC and extra-EC levels.

The **Journal of European Public Policy** publishes contributions from all the social sciences and from practitioners at the national and European level in the following areas of European public policy.

- the EC itself - institutes, processes, policies and theoretical models
- national policy developments and processes where they have a significant interest beyond the country under study
- comparative studies of public policy within Europe
- European public policy outside the EC member states
- the public policy interface between the EC (and other European level institutions) and the rest of the world
- the activities of 'private' actors (eg. corporations, industrial associations and trade unions) as they impact upon public policy in Europe

Occasional articles by practitioners and academic analysts are included.

The **Journal of European Public Policy** includes a substantial **Book Notes** section, specifically designed to bring information on new books to the policy analysis community quickly.

CALL FOR PAPERS Contributions should be submitted to : Jeremy Richardson, Department of Government, University of Essex, Wivenhoe Park, Colchester, Essex CO4 3SQ, UK or Professor Robert Lindley, Director, Institute for Employment Research (IER), University of Warwick, Coventry CV4 7AL.

Les auteurs intéressés peuvent soumettre pour un premier avis des textes en français. Le comité de rédaction de la revue leur indiquera, sans engagement, si cela vaut la peine ou non de traduire ce texte.

EDITORIAL BOARD M.C. Cockburn, Alan Dashwood, Patrick le Galès, Wolfgang Gerstenberger, Gunnar Gustafsson, Edgar Grande, Danica Fink Hafner, Dirk van de Kaa, Tony Long, Giandomenico Majone, Sonia Mazey, Wolfgang Müller, Guy Peters, Pascal Petit, Jean-Marie Poutrel, Joan Subirats, Stephen Wilks.

Call for Papers**sase**

The Society for the Advancement of Socio-Economics
8th International Conference on Socio-Economics
Université de Genève • Switzerland • July 12-14, 1996

The general theme of the 1996 program is the "Socio-Economic Foundations of a Just Society." The program organizers encourage sessions and papers that focus on the building of trust and institutions that promote the development of just and fair societies. This is an important theme at this moment in history as welfare states are under attack and, in some instances, are being dismantled. In some cases nation states are disintegrating. Indeed, this is a time of considerable institutional change. The Program Committee intends to develop sessions that will make important contributions to theoretical understandings and policy initiatives addressing the conference theme.

Recognizing the eclectic and interdisciplinary nature of socio-economics, *the Program Committee also invites sessions and papers around a variety of other topics listed below:*

- | | |
|--|---|
| 1. General theme: Socio-economic foundations of a just society
2. Reasons for and extent of socio-economic transformation of the world economy
3. Public policy issues (welfare, education, health, unemployment, economy)
4. Unemployment and industrial dislocation
5. Transition to capitalism and democracy
6. Business firms and the embeddedness of institutions
7. Cultural and psychological dimensions of economic behavior
8. Emergence of knowledge-based organizations and their consequences
9. Socio-political and economic dimensions of immigration
10. Racial and ethnic diversity
11. Gender issues
12. Social class and socio-economics
13. Socio-economics and the environment | 14. New paradigms of socio-economic thought
15. Varieties of capitalism and social development
16. Challenge of economic crises to developing countries
17. Rediscovering the origins of socio-economic thought
18. Institutional change and the construction of trust
19. New forms of inter-organizational relations
20. Economic regulation and evolutionary theory
21. Disabled and dependent populations
22. Variation in determinants and consequences of industrial relations systems
23. Spatial dimensions of economic "regulation": regional, national, transnational regional, and global coordination of economic actors
24. Bringing socio-economics into the curriculum
25. Other socio-economic topics not listed above |
|--|---|

DEADLINES AND PROCEDURES FOR SESSION AND PAPER PROPOSALS

All applicants should indicate the theme number(s) which correspond to their proposed session or paper. All proposals should be sent to the SASE office. Proposals will then be given to appropriate Program Committee members according to the themes identified. Please do not identify more than two themes for your session or paper.

Session organizers As soon as possible, but no later than January 2, 1996, please send a completed "Session Organizer Information" form including an abstract (150 words maximum) of the proposed session. Sessions will be approximately two hours long. In planning your session, please allow ample time for discussion among presenters and between the presenters and audience. The use of formal discussants is optional. In addition to standard paper sessions, the Program Committee also invites the organization of

- panel discussions in which a group of three to five people of special competence each make brief opening remarks around a particular theme followed by discussion between the panel and audience;
- informal "free for all" discussion sessions on a provocative and controversial topic;
- sessions organized around the work of a single author or recently published book or article.

Members of the Program Committee will begin reviewing session proposals and sending out notifications during the fall 1995. While it is not necessary, sessions organizers are encouraged to propose specific papers to be included in the sessions.

Paper Presenters One may submit a paper without proposing session. Those proposing a paper should send a completed "Session Participant Information" form and abstract (150 words maximum) as soon as possible but no later than January 16, 1996. Program Committee members will review paper proposals to determine whether they are appropriate for the program and can be grouped into sessions. Notifications will be sent out on a continuing basis.

Session Moderator/Chair Volunteers are invited to moderate/chair SASE-organized sessions. Please indicate the conference themes that fall within your areas of interest. Although offers to serve as session moderator/chair may be submitted at any time, the deadline for listing in the preliminary program is April 1, 1996.

THE SOCIETY FOR THE ADVANCEMENT OF SOCIO-ECONOMICS

Founded in 1989, the Society for the Advancement of Socio-Economics (SASE) is an international, interdisciplinary organization with members in more than 50 countries on five continents. The purpose of SASE is threefold: 1) to advance an encompassing understanding of economic behavior across a broad range of academic disciplines; 2) to support the intellectual exploration and policy implications of economic behavior within societal, institutional, cultural, and ethical contexts; and 3) to balance inductive and deductive approaches to the study of economic behavior at both micro- and macro- levels of analysis. The academic disciplines represented in SASE include economics, sociology, political science, management, psychology, law, history, and philosophy. The SASE membership also includes people from business and policy makers in government and international organizations.

For more information, please contact :

SASE
 2808 Central Avenue SE Albuquerque, NM 87106 USA
 tel: +1-505-277-5081; fax: +1-505-277-4215; e-mail: sase@unm.edu

COLLOQUE "THEORIE DE LA REGULATION ET POLITIQUE ECONOMIQUE"

22 et 23 novembre 1995

Ancienne Ecole Polytechnique, Amphi Stourdzé 1 rue Descartes, 75005, Paris

PROGRAMME DEFINITIF

Bruno AMABLE (INRA, CEPREMAP), Frédéric LORDON (CNRS, CEPREMAP) et Bénédicte REYNAUD (CNRS, CREA)

MERCREDI 22 NOVEMBRE 1995

SESSION 1 (9h30-12h30) *L'intégration de la politique économique dans le corpus théorique de la Régulation : fondements et problèmes conceptuels*

F. Lordon (CNRS, CEPREMAP) : *La Régulation et la politique économique : revenir sur une négation originelle*

B. Théret (CNRS, IRIS, Paris IX-Dauphine) : *Approches autopoïétiques de la politique économique*

Discutant : **B. Guibert** (Ministère de l'Environnement)

SESSION 2 (14h30-18h30) *La politique économique face à la globalisation*

B. Coriat (Paris XIII, CREI) : *Politique industrielle et globalisation*

Discutant : **A. Rallet** (IRIS, Paris IX-Dauphine)

M. Aglietta (Paris X-Nanterre, CEPPII) : *Politique monétaire*

Discutant : **J. Le Cacheux** (OFCE)

J. Mazier (CEDI, Paris XIII) : *L'UEM vue à travers les approches de la Régulation*

Discutant : **M. Dehove** (Commissariat Général du Plan)

JEUDI 23 NOVEMBRE 1995

SESSION 3 (9h30-12h30) *Politiques de régime, politiques de transition de régime : problèmes théoriques*

P. Livet (Aix-Marseille I, CREA, Ecole Polytechnique), **B. Reynaud** (CNRS, CREA, Ecole Polytechnique) : *Les règles praticables et la politique économique*

Discutant : **P. Ralle** (CSERC)

S. Palombarini (CEPREMAP) : *Le positif et le normatif dans l'analyse régulationniste de la politique économique*

Discutant : **A. Orléan** (CNRS, CREA, Ecole Polytechnique,)

B. Jobert (CERAT) : *Aspects politiques du changement institutionnel*

Discutant : **J. Commaille** (CNRS, CEVIPOF, FNSP)

SESSION 4 (14h30-18h30) *Politiques structurelles*

B. Amable (INRA, CEPREMAP) et **P. Petit** (CNRS, CEPREMAP) : *Ajustements structurels et politiques industrielles*

Discutant : **D. Phan** (ENST Brest)

R. Boyer (CNRS, CEPREMAP, EHESS) : *Politiques de l'emploi*

Discutant : **P. A. Muet** (OFCE, Ecole Polytechnique)

Contacts : Frédéric LORDON, CEPREMAP, Tél: 33 (1) 40 77 84 94; Fax: 16 (1) 44 24 38 57.

Bénédicte REYNAUD, CREA, Tél : 33 (1) 46 34 36 20 ; Fax : 16 (1) 43 25 29 44; reynaudb@poly.polytechnique.fr

Programme du Séminaire ARCII ACCUMULATION, REGULATION, CROISSANCE ET CRISE
CEPREMAP-GERTTD (Paris VII) - IRIS (Paris IX) - CEDI (Paris XIII) - CREI (Paris XIII)

Lundi 2 Octobre

Contextes institutionnels nationaux et innovations stratégiques

David Soskice (W.Z.B. Berlin)

Rapporteurs : Bruno Amable (CEPREMAP-INRA), Patrice Geoffron (Paris XIII)

Lundi 9 Octobre

Detecting Evolutionary Change in an Augmented Logistic Diffusion Econometric Model using Time-Varing Spectral Methods

John Foster (University of Queensland, Australia)

Rapporteurs : Pierre Garrouste (Lyon II), Michel Juillard (CEPREMAP-Université Paris VIII)

Lundi 6 novembre

La volatilité macroéconomique en Amérique latine : causes, conséquences et politiques

Ricardo Hausmann (Banque Inter-Américaine de Développement, Washington)

Rapporteurs : J.R. Texxeira (Université de Brasilia), Mario Lanzarotti (IEDES) (sous réserve)

Lundi 4 décembre

Politique commerciale stratégique et commerce administré

Jean Marc Siroen (Paris IX-Dauphine)

Rapporteurs à désigner

Le séminaire a lieu au CEPREMAP - 4ème étage - salle 410 - 142 rue du Chevaleret - 75013 Paris.

Recherche & Régulation Assemblée générale du 3 octobre 1995

Compte-rendu résumé

Activités de l'association Recherche & Régulation

- Une traduction en anglais de l'ouvrage « La théorie de la régulation : l'état des savoirs » va être entreprise. D. Drache et R. Guttman ont été sollicités pour soutenir les éditeurs français R. Boyer et Y. Saillard. Ce projet devrait permettre, incidemment, de constituer un glossaire en langue anglaise de la terminologie régulationniste.
- L'approfondissement des débats entre la régulation et les courants théoriques anglo-saxons qui nous sont proches (Radicaux, SSA, Néo-institutionnalistes,...) devrait faire l'objet d'un colloque prévu pour septembre 1997. Le format de ce colloque devrait être proposé d'ici fin 1995. Compte tenu des renforts reçus par les membres du bureau de l'association pour ce projet, le comité scientifique de ce colloque devrait comprendre entre autres (la liste n'est pas définitive) B. Amable, R. Boyer, B. Coriat, P. Petit, B. Reynaud, Y. Saillard. Ce groupe se réunira une première fois le 11 décembre 1995 à 10h au CEPREMAP. Ce colloque sera préparé par une série de séminaires intermédiaires. On souhaite qu'un thème puisse se dégager afin d'ordonner ces échanges sur un nombre limité de contributions. On peut envisager d'encourager la collaboration de plusieurs auteurs français sur une même contribution.
- Une école d'été, financée par l'INRA pourrait se tenir début septembre 1996. Responsables : G. Allaire et A. Mollard.
- Proposition de B. Guilhon d'organiser à Aix les prochaines rencontres de la régulation en 1996.
- B. Coriat se propose de prendre en charge les actions de l'association auprès des jeunes. Elles pourraient prendre la forme de séminaires de 24 ou 48h, l'école d'été en étant un des supports possibles. Cette initiative consiste aussi à organiser un réseau de DEA et de doctorants et à indiquer plus systématiquement la parution de nouvelles thèses dans la lettre.
- Projet de Table ronde ARC2 avec M. Aglietta, F. Lordon, J. Mazier (liste non limitative d'intervenants pressentis) sur l'Europe, en juin 1996.

La lettre de la régulation

Afin d'améliorer la qualité de *La lettre de la régulation* et de permettre un fonctionnement plus collectif de sa rédaction, un comité de rédaction, aux côtés de **R. BOYER** et **Y. SAILLARD**, s'est constitué, avec :

- H. Nadel (Prospective des thèmes abordés dans le point théorique);
- B. Amable, F. Lordon, B. Reynaud (Régulation et politique économique);
- A. Mollard (Sélection des informations à faire paraître; rubrique des thèses);
- B. Coriat et A. Mollard tenteront d'améliorer la diffusion de la lettre auprès des doctorants.

Appel à cotisations pour l'exercice 1995-1996

Les cotisations annuelles sont fixées de la façon suivante : Enseignants et chercheurs : 250 F - Etudiants : 100 F - Simple abonnement à la lettre : 50 F - Abonnement d'institutions : variable selon le nombre d'exemplaires de la lettre envoyés.

NOM :

Adresse :

Statut :

Bulletin à retourner accompagné du règlement à Pascal Petit trésorier de l'Association.

CEPREMAP 142, Rue du Chevaleret 75013 PARIS.

Les chèques doivent être rédigés à l'ordre de **Recherche & Régulation**.

Diffusion de *La lettre de la régulation*

Etes vous intéressé par la lecture de la lettre ?

Quelles rubriques :

° vous conviennent ?

Oui Non

° devraient être améliorées ou introduites ?

° Autres remarques :

° devraient être supprimées ?

Si oui, souhaitez-vous continuer à le recevoir sous la forme actuelle (support papier) ou l'accès au serveur <http://www-com.grenet.fr/irepd/lettre.html> vous suffit-il?*

Oui Non

* Nous vous rappelons que ce serveur permet d'avoir accès à *La lettre de la régulation* sous trois formats (texte, postscript, word 6).